



## VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

### PARACHÈVEMENT DE LA PARTIE OUEST DE L'AUTOROUTE 30 EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

LERY, QC, le 5 nov. /CNW Telbec/ - Le Premier ministre du Canada, Stephen Harper, et le premier ministre du Québec, Jean Charest, accompagnés du ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lawrence Cannon, du ministre fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Michael M Fortier, du ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Michel Després, et du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et ministre responsable de la Montérégie, Jean-Marc Fournier, ont annoncé aujourd'hui le lancement de l'appel de qualification en vue de cerner des partenaires privés potentiels pour l'exécution du parachèvement de la partie Ouest de l'autoroute 30 dans le cadre d'un partenariat public-privé.

«Le nouveau gouvernement du Canada est fier de collaborer avec le gouvernement du Québec au parachèvement de la partie Ouest de l'autoroute 30. Notre gouvernement est déterminé à produire de vrais résultats dans le secteur des transports au profit des Canadiennes et des Canadiens», a déclaré le Premier ministre Harper. «Cette nouvelle voie de contournement par le sud permettra de développer les marchés de la métropole et de la Montérégie et de favoriser l'accès aux marchés de l'Ontario, des Maritimes et des États-Unis. La réduction de la congestion routière dans la grande région de Montréal, et donc de la pollution atmosphérique, constitue une partie importante de notre stratégie pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons et afin de préserver la santé des Canadiennes et des Canadiens.»

«Le parachèvement de l'autoroute 30 s'inscrit dans une perspective de développement durable. En permettant aux automobilistes et aux camionneurs de contourner efficacement la métropole, les citoyens de l'île de Montréal pourront bénéficier d'une meilleure qualité de vie», a affirmé le premier ministre Charest. «Ce projet, qui devient finalement une réalité, permettra non seulement de soulager le réseau routier de Montréal, mais également de dynamiser le développement économique de la Montérégie et de favoriser les exportations de biens vers les marchés extérieurs. L'annonce d'aujourd'hui témoigne de la volonté commune des deux gouvernements d'unir leurs efforts pour mieux servir leurs concitoyens.»

La partie Ouest de l'autoroute 30 est d'une longueur de 35 kilomètres entre les villes de Châteauguay et de Vaudreuil-Dorion à laquelle s'ajoute une section de 7 kilomètres qui reliera Salaberry-de-Valleyfield et sera numérotée 530. Cette partie sera conçue, construite, financée, exploitée, entretenue et réhabilitée par le partenaire privé pour toute la durée de l'entente de partenariat. Un péage est également prévu pour la partie entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion.

Le parachèvement de l'autoroute 30, de Vaudreuil-Dorion à Candiac, a pour objectif de doter la région de Montréal d'une autoroute de contournement à quatre voies, via la Rive-Sud, afin de contribuer à assurer la fluidité du déplacement des personnes et des marchandises dans la grande région de Montréal.

#### L'appel de qualification

Le gouvernement du Québec lancera dans les prochains jours l'appel de qualification auprès d'entreprises nationales et internationales. Ce projet est d'une envergure de plus d'un milliard de dollars. Il s'agit d'une étape déterminante pour la sélection d'un partenaire privé. Cela permettra de retenir un nombre limité de candidats en fonction de critères rigoureux liés à leur capacité de concevoir, de construire, de financer, d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure dans le cadre d'un partenariat public-privé en tenant compte des exigences gouvernementales.

Ce processus est mené conjointement par le ministère des Transports du Québec et Partenariats public-privé Québec (PPP Québec).

Trois candidats seront retenus à la suite de l'appel de qualification. Ces derniers poursuivront ensuite le processus en répondant à un appel de propositions, prévu pour le mois de mai 2007. L'entente de partenariat sera conclue avec le candidat qui aura présenté la proposition la plus avantageuse pour le gouvernement et la collectivité.

L'ensemble de la démarche est conçu de façon à assurer la transparence et

l'équité de l'opération, et à garantir une saine concurrence entre les candidats. La démarche sera par ailleurs suivie par un vérificateur de processus mandaté par Partenariats public-privé Québec. L'information, les directives et les documents nécessaires pour répondre à l'appel de qualification en vue du parachèvement de l'autoroute 30 seront disponibles dans les prochains jours sur le site Internet [www.seao.ca/](http://www.seao.ca/).

-30-

---

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2006](#)